

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Peracetic Acid 2% Foamy

Type(s) de produit: TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: EU-0028970-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: EU-0028970-0001

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	13
5.1. Consignes d'utilisation	13
5.2. Mesures de gestion des risques	13
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	14
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	14
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. Autres informations	15

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Peracetic Acid 2% Foamy
PAA Foam 2.4%
Primuzon PE foam
FC 4001
iMClean Pxs
Sterilfoam

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Rigest Trading (Ireland) Limited
	Adresse	Mullingar Heifer Beef, Nolagh N91W896 Ballinalack Irlande
Numéro de l'autorisation	EU-0028970-0000 1-1	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	EU-0028970-0001	
Date de l'autorisation	12/07/2023	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2033	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Airedale Chemical Company Ltd
Adresse du fabricant	Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1340 - Acide péracétique
Nom du fabricant	Airedale Chemical Company Ltd
Adresse du fabricant	Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Airedale Mills, Skipton Road, Cross Hills BD20 7BX Keighley Royaume-Uni

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide péracétique		Substance active	79-21-0	201-186-8	2
HEDP	etidronic acid	Substance non active	2809-21-4	220-552-8	0,99
Peroxyde d'hydrogène	Hydrogen Peroxide	Substance non active	7722-84-1	231-765-0	9,105
Acide acétique	Acetic Acid	Substance non active	64-19-7	200-580-7	14,421

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Peut être corrosif pour les métaux.

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Nocif en cas d'ingestion.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Ne pas respirer les vapeurs.

Ne pas respirer les aérosols.

Se laver peau exposée soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection des yeux.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Se doucher.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON.

Appeler immédiatement un médecin.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Recueillir le produit répandu.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Éliminer le contenu dans un point de collecte de déchets dangereux agréé

Éliminer le récipient dans un point de collecte de déchets dangereux agréé

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Nettoyage en place (NEP), y compris les industries pharmaceutique et cosmétique

Type de produit	TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	-
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: - Nom commun: Bacteria Stade de développement: - Nom scientifique: - Nom commun: Yeasts Stade de développement: - Nom scientifique: - Nom commun: Fungi Stade de développement: - Nom scientifique: - Nom commun: Viruses Stade de développement: -
Domaine d'utilisation	Intérieur Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique) Désinfection des surfaces dures, non poreuses par des procédures NEP (avec circulation de la solution du produit dans le système de production)
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: NEP - dosage manuel ou dosage automatisé Description détaillée: Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable) : après la procédure de désinfection, les surfaces traitées doivent être rincées à l'eau, et l'eau doit être évacuée dans le système d'égout.
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes • Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 1 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre) • Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 5 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 50 ml de produit/litre) • Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre). Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. Dilution (%): 2-7,5 % Nombre et fréquence des applications: 1 à 2 applications par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon polyéthylène haute densité (PE-HD)/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre
Fût PE-HD avec bonde polypropylène (PP): 200 litre
Récipient de vrac intermédiaire (GRV) PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1000 litre

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) y compris dans les industries pharmaceutiques et cosmétiques

Type de produit

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Fungi
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Viruses
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Généralités (y compris l'industrie pharmaceutique et cosmétique)
Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène)
Description détaillée:

Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé-e pour le répartir uniformément).

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes • Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre). Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péraacétique (PAA) différente.

Dilution (%): 7,5 %

Nombre et fréquence des applications:

1 à 2 applications par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre
Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre
GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1000 litre

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces internes (ex. citernes, tuyaux, récipients, machines de remplissage) par NEP dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: -

<p>Nom scientifique: - Nom commun: Yeasts Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Fungi Stade de développement: -</p> <p>Nom scientifique: - Nom commun: Viruses Stade de développement: -</p>

Domaine d'utilisation

<p>Intérieur</p> <p>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)</p> <p>Désinfection des surfaces dures et non poreuses par des procédures NEP (avec circulation)</p>
--

Méthode(s) d'application

<p>Méthode d'application: Dosage manuel ou automatisé</p> <p>Description détaillée: Le produit dilué doit être transféré dans l'équipement à désinfecter par un dosage manuel ou automatisé. Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection. Pour tous les secteurs d'activités, il est obligatoire d'effectuer un rinçage final (à l'eau potable): après la procédure de désinfection, les surfaces sont rincées à l'eau, puis l'eau est évacuée dans le réseau d'égout.</p>
--

Taux et fréquences d'application

<p>Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes • Actif contre les bactéries et les levures: 0,02 % de PAA (ex. 1 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 10 ml de produit/litre) • Actif contre les bactéries, les levures et les champignons: 0,1% de PAA (ex. 5 % de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 50 ml de produit/litre) • Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre). Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. Dilution (%): 1-7,5 % Nombre et fréquence des applications: 1 à 2 applications par jour</p>

Catégorie(s) d'utilisateurs

<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
--

Dimensions et matériaux d'emballage

<p>Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1000 litre</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

4.4 Description de l'utilisation

Utilisation 4 - Désinfection des surfaces par pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Fungi
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Viruses
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Méthode(s) d'application	<p>Intérieur</p> <p>Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang) Désinfection des surfaces dures et non poreuses par pulvérisation ou déversement</p> <p>Méthode d'application: Pulvérisation ou déversement (suivie d'un essuyage pour une répartition homogène) Description détaillée:</p> <p>Le produit dilué doit être placé dans un pulvérisateur muni d'une gâchette, ou versé sur l'équipement ou la surface à désinfecter (après l'avoir essuyé-e pour le répartir uniformément). Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection.</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes • Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre). Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente. Dilution (%): 7,5 % Nombre et fréquence des applications: 1 à 2 applications par jour</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Industriel</p> <p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1000 litre</p>

4.4.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.4.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.4.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.4.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.4.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

4.5 Description de l'utilisation

Utilisation 5 - Désinfection par trempage dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: -
Nom commun: Bacteria
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Yeasts
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Fungi
Stade de développement: -

Nom scientifique: -
Nom commun: Viruses
Stade de développement: -

Domaine d'utilisation

Intérieur

Dans l'industrie de l'alimentation humaine et animale, y compris les laiteries, les brasseries, l'industrie des boissons gazeuses et non gazeuses, l'industrie agroalimentaire et l'industrie de la viande (sauf les abattoirs et autres procédés impliquant du sang)
Désinfection des équipements (surfaces dures et non poreuses) par trempage

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Plongement
Description détaillée:

Il faut placer les équipements à désinfecter dans un bain de trempage.
Pour les utilisations dans les laiteries, il est obligatoire d'effectuer un nettoyage avant la procédure de désinfection.

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: À la température ambiante, pour une durée de contact de 15 minutes • Actif contre les bactéries, les levures, les champignons et les virus: 0,15 % de PAA (ex. 7,5% de produit avec 2 % de PAA, c.à.d. 75 ml de produit/litre). Le mode d'emploi entre parenthèses concernant la dilution doit être adapté lorsque le produit est utilisé avec une concentration d'acide péracétique (PAA) différente.
Dilution (%): 7,5 %
Nombre et fréquence des applications:
1 à 2 applications par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Industriel
Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Flacon PE-HD/seau avec capuchon PE-HD vissé: 5 litre, 25 litre, 30 litre

Fût PE-HD avec bonde PP: 200 litre

GRV PE-HD avec bouchon PE-HD vissé: 1000 litre

4.5.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.5.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir le mode d'emploi général

4.5.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir le mode d'emploi général

4.5.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir le mode d'emploi général

4.5.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir le mode d'emploi général

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Cycle de désinfection (pour la désinfection des surfaces SEULEMENT) :

- les surfaces à désinfecter doivent être nettoyées avant la procédure de désinfection, et l'utilisateur doit soigneusement les nettoyer, puis les rincer et éliminer les liquides de nettoyage sur les surfaces à désinfecter.

- Il faut diluer les produits à l'eau potable avant de les utiliser.

Le taux de dilution et la durée du contact dépendent de l'utilisation envisagée. Se référer à la description de la méthode d'application correspondant à chaque utilisation.

• Procédures de désinfection par NEP : étape de rinçage final (à l'eau potable).

Après la procédure de désinfection, les cuves (tuyauteries et citernes) du NEP sont vidées, puis rincées à l'eau dans des conditions en système fermé

• Procédures de désinfection par trempage :

il ne faut pas réutiliser la solution. Ne l'utiliser qu'une fois par jour après la production et le remplacer quotidiennement par une solution fraîche

• Procédures de désinfection par pulvérisation : mouiller complètement la surface (taux d'application > 20 ml/m², mais un maximum de 100 ml/m²) afin que la surface reste mouillée pendant toute la durée de contact requise.

Ne pas utiliser l'équipement tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des lunettes de protection chimique conformes à la norme EN 16321 ou équivalentes, des vêtements de protection chimiquement résistants aux produits biocides et des gants résistants aux produits chimiques classés aux termes de la norme EN 374 ou équivalents. Matériau des lunettes, des vêtements et des gants de protection (de préférence en caoutchouc butyle) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans le cadre des informations sur le produit. Cela s'entend sans préjudice de l'application de la directive du Conseil 98/24/CE et de toute autre législation de l'Union européenne dans le domaine de la santé et de la sécurité sur le lieu de travail. Pour les titres complets des normes et de la législation britanniques EN, voir la rubrique 6.
- Utiliser avec une ventilation adéquate. Utiliser des mesures de contrôle d'ordre technique pour maintenir le niveau en suspension dans l'air au-dessous des exigences ou des directives concernant les limites d'exposition. Il faut maintenir les niveaux atmosphériques au-dessous des directives concernant l'exposition. Pour toutes les applications par essuyage et pulvérisation, il faut prévoir un taux de ventilation d'au moins 10 renouvellements d'air/heure dans les pièces où a lieu l'application
- Lorsqu'une protection respiratoire est requise (c.à.d. lorsque la concentration de PAA et/ou de H₂O₂ est supérieure à leur AECinhalation (Concentration avec effet nocif par inhalation) respective (0,5 mg/m³ et 1,25 mg/m³ respectivement), utiliser un appareil respiratoire à adduction d'air à purificateur d'air ou à pression positive homologué en fonction de la concentration potentielle en suspension dans l'air.
- Ne pas utiliser l'équipement/les surfaces ni laisser entrer des animaux/volailles tant que le produit n'a pas été complètement absorbé dans la surface ou séché à l'air
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux/animaux de compagnie non ciblés.
- Le retour dans la zone traitée n'est autorisé que si les niveaux d'acide peracétique et de peroxyde d'hydrogène dans l'air sont inférieurs à l'AECinhalation (respectivement 0,5 mg/m³ pour PAA et 1,25 mg/m³ pour H₂O₂)
- Aucun observateur n'est autorisé dans la zone traitée pendant la phase d'application.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INGESTION : rincer immédiatement la bouche. Donner à boire à la personne exposée si elle est en mesure d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver immédiatement la peau à grande eau. Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Continuer de laver la peau à l'eau pendant 15 minutes. Après avoir lavé la peau : Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- Informations pour le personnel de santé/le médecin : commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer immédiatement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- Informations pour le personnel de santé/le médecin : en cas d'exposition des yeux à des produits chimiques alcalins (pH > 11), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propanoïque, il faut aussi rincer les yeux à plusieurs reprises en route pour consulter le médecin
- EN CAS D'INHALATION : amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position facilitant la respiration. Appeler immédiatement le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- Informations pour le personnel de santé/le médecin : commencer immédiatement à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.
- En présence de symptômes : appeler le n° de secours (112)/une ambulance pour obtenir une assistance médicale.
- S'il n'y a pas de symptômes : appeler le CENTRE ANTI-POISON ou un médecin.
- Informations pour le personnel de santé/le médecin : commencer à pratiquer des mesures de réanimation, puis appeler un CENTRE ANTI-POISON.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Lorsque ce produit biocide a été éliminé dans son état inutilisé et non contaminé, il faut le traiter en tant que déchet dangereux conformément à la Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil. Toutes les méthodes d'élimination doivent être conformes à toute la législation nationale et provinciale, et à tous les règlements municipaux ou locaux régissant les déchets dangereux. Ne pas le déverser dans les égouts, sur le sol ou dans les cours d'eau. Éviter le rejet dans l'environnement. L'incinération à haute température constitue une méthode admissible.
- Les récipients ne sont pas réutilisables. Ne pas réutiliser ni remplir les récipients. Après avoir vidé les récipients, il faut promptement les rincer trois fois ou les rincer sous pression à l'eau. Ils peuvent alors être offerts pour le recyclage ou le reconditionnement pour des produits biocides, ou être perforés et éliminés dans une décharge sanitaire ou par d'autres procédures approuvées par les autorités nationales et locales. Envoyer les déchets liquides provenant du rinçage des récipients utilisés dans une décharge approuvée pour le traitement des déchets.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Entreposer à une température comprise entre 0 et 30 °C
- Stocker dans l'obscurité
- Stocker dans un endroit bien ventilé. En dehors d'usage, conserver ce produit dans son récipient d'origine. Le récipient doit être stocké et transporté en position verticale afin d'éviter de renverser le contenu à travers l'évent, le cas échéant.
- Ne pas stocker dans l'aluminium, l'acier au carbone, le cuivre, l'acier doux, le fer et éviter le contact avec ceux-ci.
- Éviter le contact avec les amines, l'ammoniac, les acides forts, les bases fortes et les oxydants forts.
- Durée de conservation: Meta-SPC 1 (2 % de PAA): 6 mois

6. Autres informations

En ce qui concerne « la ou les catégories d'utilisateurs », il faut noter :

les professionnels (y compris les utilisateurs industriels) désignent des professionnels formés si cela est requis par la législation nationale.

Titres complets des normes EN et de la législation mentionnées à la rubrique 5.2 :

EN 16321 – Protection des yeux et du visage à usage professionnel - Partie 1 : exigences générales.

EN 374 – Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes. Partie 1 : terminologie et exigences de performance pour les risques chimiques.

Directive 2008/98/CE du Parlement européen et du Conseil du 19 novembre 2008 relative aux déchets et abrogeant certaines directives, (JO L 312, 22.11.2008, p. 3).

Directive du Conseil 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail (quatorzième directive particulière au sens de l'article 16, paragraphe 1 de la directive 89/391/CEE) (JO L 131, 5.5.1998, p. 11).